

INDICATEURS D'ACTIVITE DES EMA (Equipes Multidisciplinaires en Antibiothérapie)

Les objectifs indiqués sont à atteindre au plus tard la 3^{ème} année suivant le lancement et le financement de l'EMA.

Cette grille est à joindre au rapport annuel d'activité

Indicateur	Objectif
STRUCTURE	
L'EMA est composée au minimum d'un infectiologue, d'un médecin généraliste et d'un pharmacien.	Oui
Le temps total infectiologue(s) de l'EMA est d'au moins 0,4 ETP.	Oui
Le temps total médecin(s) généraliste(s) de l'EMA est d'au moins 0,4 ETP.	Oui
Le temps total pharmacien(s) de l'EMA est d'au moins 0,4 ETP.	Oui
La formation des professionnels de santé de l'EMA est conforme aux recommandations listées en Annexe 1.	Oui pour >70% des professionnels de l'EMA
L'EMA a recensé tous les ES, EHPAD et CPTS du territoire géographique de son GHT et tient à jour un annuaire des référents en antibiothérapie des ES, des médecins et infirmiers coordonnateurs d'EHPAD ainsi que des CPTS et interlocuteurs de soins primaires.	Oui
PROCESSUS – Tous secteurs	
L'EMA a contribué à organiser l'activité de téléexpertise afin qu'un infectiologue soit accessible en heures ouvrés aux professionnels du territoire.	Oui
PROCESSUS – Établissements de santé	
L'EMA organise une CAI (commission des anti-infectieux) du GHT ouverte à tous les ES.	Au moins deux réunions de CAI par an
L'EMA organise au minimum tous les ans un échange accessible à l'ensemble des référents en antibiothérapie des ES de son territoire, incluant la promotion d'une offre de formation et de la boîte à outils du CRAtb.	Oui
Proportion d'ES du territoire avec lesquels une convention (avec ou sans financement établissement) est établie.	> 70%
Proportion d'ES ayant signé une convention avec financement pour lesquels une visite annuelle de l'EMA a bien été effectuée.	>90%

Recueil régulier des éléments-clés 'programme BUA' lors d'un échange référent en antibiothérapie/EMA.	Fait dans >80% des ES
PROCESSUS – EHPAD	
L'EMA organise au minimum tous les ans un échange accessible à l'ensemble des EHPAD de son territoire, incluant la promotion d'une offre de formation et de la boîte à outils du CRA t b.	Oui
Proportion d'EHPAD du territoire avec lesquels une convention (avec ou sans financement établissement) est établie.	> 50%
Proportion d'EHPAD ayant signé une convention avec financement pour lesquels une visite annuelle de l'EMA a bien été effectuée.	>90%
Recueil régulier des éléments-clés 'programme BUA' par l'EMA lors d'un échange EHPAD/EMA.	Fait dans >50% des EHPAD
PROCESSUS – VILLE	
L'EMA organise au minimum tous les ans un échange accessible à l'ensemble des CPTS et interlocuteurs de soins primaires de son territoire, incluant la promotion d'une offre de formation et de la boîte à outils du CRA t b.	Oui
L'EMA participe au projet régional AntibioRésist et une visite annuelle de l'EMA auprès des médecins généralistes désignés comme outliers est proposée à ces derniers.	Visite proposée à > 60% des MG outliers